FORMULAIRE D'INSCRIPTION NOCTURNES ÉTUDIANTES

LA JOURNÉE

Ce formulaire est à renvoyer complété et visé **avant le 15 août 2022** sur le site nocturnes.fedelor.org ou à l'adresse nocturnes@fedelor.org.

Fédélor
La fédération étudiante de Lorraine

Les Nocturnes Étudiantes©

Fédélor, la fédération étudiante de Lorraine, organise depuis vingt-cinq ans les Nocturnes Étudiantes©. Cet évènement, qui rassemble plus de 14 000 participants chaque année, permet aux étudiants de rencontrer leurs BDE et leurs associations, de découvrir les services proposés par les institutions du bassin nancéien tout en profitant d'un concert.

Comme les dernières éditions, les Nocturnes Étudiantes© se dérouleront cette année le **29 septembre 2022, Place Carnot à Nancy**, sur le thème de la **Grèce antique**.

La journée

Pour permettre à davantage d'étudiants de se rassembler, Fédélor ouvrira pour la première fois les portes de l'évènement **dès 10 heures.**
Au cours de la journée, les étudiants participeront à de nombreuses activités et épreuves, mettant en concurrence leur campus.

Les participants auront la possibilité de se restaurer et de s'abreuver directement sur place, tout au long de la journée.

Les informations

Toutes les informations relatives aux Nocturnes Étudiantes© et à sa journée seront consignées sur le site de la manifestation et sur les réseaux sociaux.

nocturnes.fedelor.org
@nocturnes_fedelor

L'inscription

Pour des considérations d'organisation, les équipes participantes doivent se déclarer **avant le 15 août 2022 et réserver un nombre de packs**, même si l'identité des participants n'est pas encore connue.

Les participants pourront acheter leur pack directement sur le site de l'évènement, jusqu'à la veille de la manifestation. Si l'ensemble des packs qu'elle a réservé ne sont pas vendus, l'équipe devra régler la différence.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Équipe

Nom de l'équipe : _____

Association(s) :	**Campus :**	**Assurance RC :**
_____	_____	☐
_____	_____	☐
_____	_____	☐

Référent 1 Administratif

Nom : _____ **Prénom :** _____
Téléphone : _____ **Mail :** _____
Adresse : _____
_____

Référent 2 Sécurité et prévention

Nom : _____ **Prénom :** _____
Téléphone : _____ **Mail :** _____
Adresse : _____
_____

Participants

Nombre de participants et de packs : _____ (minimum 10)

Les packs, proposés à 10 euros l'unité, seront disponibles sur le site nocturnes.fedelor.org dès la rentrée et jusqu'à la veille de l'événement. En cas d'invendus, l'équipe devra rembourser la différence.
Les packs contiendront les goodies de l'évènement. Les équipes n'ont pas la possibilité de commander leurs propres goodies. Les Nocturnes Étudiantes© sont une marque déposée.

Activités

En sus des activités proposées au cours de la journée, l'équipe à la possibilité de participer à des activités optionnelles, récompensées par des points bonus.

☐ Concours de chorégraphie
☐ Concours de déguisement

Protection de tes données personnelles

Conformément aux articles 12 à 23 du règlement général (UE) sur la protection des données n°2016/679 du 27 avril 2016 et à la loi Informatique et libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, tu bénéficies d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, de limitation, de définition des directives sur le sort de tes données, et le droit de porter une réclamation devant la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) pour les données te concernant.

Tu peux exercer ces droits auprès de Fédélor :

- par courriel à l'adresse électronique : contact@fedelor.org
- par courrier à l'adresse : Protection des données, Fédélor, 14 Rue du Cheval Blanc, 54000 NANCY

Visas

À _____,
Le _____,

Référent n°1
Nom et prénom
Signature

Référent n°2
Nom et prénom
Signature

RÈGLEMENT DE LA JOURNÉE

PRÉAMBULE
Fédélor organise, le 29 septembre 2022, la vingt-quatrième édition des Nocturnes Étudiantes©. Il s'agit d'une manifestation sportive, culturelle et festive rassemblant plus de 14 000 étudiants du bassin nancéien autour d'un concert estudiantin, d'un village associatif et institutionnel, plusieurs activités ainsi qu'un parcours culturel.

Les Nocturnes Étudiantes© mettent en concurrence plusieurs équipes dans le cadre d'un tournoi sportif et ludique, dénommé "La journée". Le déroulement et les règles de La journée sont ici développés.

ARTICLE 1 - RÈGLEMENT GÉNÉRAL
Le présent règlement complète le règlement général des Nocturnes Étudiantes, applicable à La journée.

ARTICLE 2 - DATE, LIEU ET HORAIRES
La journée a lieu le 29 septembre 2022, Place Carnot à NANCY (54000). Elle commence à 10h00 et s'achève à 16h30.

ARTICLE 3 - INSCRIPTIONS
Les équipes doivent au minimum être composées de 10 participants.
Les équipes souhaitant participer à La journée doivent adresser à Fédélor, avant le 15 août 2022, un formulaire d'inscription comprenant un nom d'équipe, les associations porteuses de l'équipe, deux référents ainsi que le nombre de participants qu'elles envisagent.
Les associations porteuses doivent être bénéficiaires d'une assurance en responsabilité civile.

ARTICLE 4 - PARTICIPANTS ET PACKS
Les participants doivent s'acquitter d'un droit d'inscription de 10 euros, appelé "pack". Ils peuvent s'en acquitter jusqu'à la veille de La journée.
Dans l'hypothèse où une équipe n'aurait pas atteint le nombre de participants qu'elle envisageait lors de son inscription, elle devra s'acquitter de la différence de packs.
Dans l'hypothèse où une équipe dépasserait le nombre de participants qu'elle envisageait lors de son inscription, il appartient à Fédélor d'augmenter ou non le nombre de packs disponibles.

Les participants doivent être majeurs, et aptes à réaliser les activités physiques qui leur sont proposées.

Sauf autorisation expresse, Fédélor se réserve le droit de vendre les packs sur le site internet des Nocturnes Étudiantes©. Fédélor décline toute responsabilité en matière de contrefaçon.

ARTICLE 4 - ARBITRAGE ET ÉPREUVES
La nature des épreuves et leurs règles seront indiquées au préalable de La journée. Fédélor est souveraine dans l'attribution des points et sanctions, et dans l'élaboration des règles des épreuves.

ARTICLE 5 - PRIX DES VAINQUEURS
La nature et le nombre de prix destinés aux équipes gagnantes seront indiqués au préalable de La journée. Fédélor décline toute responsabilité en cas de disparition des prix initialement indiqués.

ARTICLE 6 - ENGAGEMENTS DES ÉQUIPES ET DES PARTICIPANTS
Les équipes s'engagent à adapter un comportement sportif, responsable et respectueux.
Elles s'engagent à faire preuve de bienveillance à l'égard des autres participants, des organisateurs, des bénévoles et des autorités.
Elles s'engagent, dès leur inscription, à participer à La journée, dès son ouverture et jusqu'à sa clôture.
Elles s'engagent à suivre les consignes de Fédélor, en particulier les consignes de sécurité.

ARTICLE 7 - ENGAGEMENTS DE FÉDÉLOR
Fédélor s'engage à assurer et mettre en place l'ensemble des dispositifs de sécurité, de prévention et de bien-être utiles à La journée.

ARTICLE 8 - SANCTIONS
Fédélor se réserve le droit de sanctionner ou d'exclure tout participant ou toute équipe faisant infraction au présent règlement, sans exclusion d'autres poursuites.

ARTICLE 9 - OBJETS ET ÉLÉMENTS DE COMMUNICATION OU DE PUBLICITÉ
Les équipes, les participants et les tiers de manière générale ont interdiction d'éditer, de distribuer, de vendre ou de faire gagner tout objet ou élément de communication ou de publicité relatif aux Nocturnes Étudiantes et de La journée (goodies, flyers, échantillons, etc.), sous peine de poursuites.
Fédélor s'en réserve l'exclusivité.

ARTICLE 10 - DROIT À L'IMAGE
Les participants et les équipes acceptent d'apparaître gracieusement sur les captations photographiques, vidéographiques ou sonores de Fédélor et de ses préposés.
Ils concèdent gracieusement à Fédélor l'exploitation de ces captations, réalisées à des fins d'archivage, d'éducation, de promotion et d'exploitation de l'événement, sans limitation géographique ou temporelle.

Visas

À _____,
Le _____,

Référent n°1	**Référent n°2**
Nom et prénom	*Nom et prénom*
Signature	*Signature*
Mention "Lu et approuvé"	*Mention "Lu et approuvé"*

@fedelorraine

www.fedelor.org

03 57 75 66 65

Fédélor
14 Rue du Cheval Blanc
54000 NANCY